Communiqué de François Baroin, Maire de Troyes, Président de Troyes Champagne Métropole

Communiqué de presse
Le 10/07/2024 17:19

Communiqué de presse de François Baroin

J'ai pris acte et je me félicite de l'information du Ministère de l'Intérieur de procéder aujourd'hui à l'expulsion d'un ressortissant sénégalais radicalisé, identifié par les services de l'Etat pour ses propos et ses discours au sein des mosquées troyennes allant à l'encontre des valeurs de notre République.

Dès le mois de mai 2024, après les échanges réguliers que nous avons eus avec Madame la Préfète de l'Aube, j'ai appelé l'attention du Ministre de l'Intérieur sur le cas spécifique de ce ressortissant sénégalais et lui ai demandé la plus grande fermeté de la part de l'Etat à l'égard de cet individu radicalisé dont le comportement contribuait à troubler l'exercice de la foi des communautés modérées. Cette situation ne pouvait pas durer et je me félicite de l'efficacité des dispositions législatives portées par la droite républicaine lors des débats sur la loi Immigration fin 2023, qui permet d'expulser rapidement du territoire national un individu ne respectant pas les valeurs de la République française.

Je tiens donc à saluer le travail des services de renseignement, de police et de justice, sous l'autorité de Madame la Préfète et de Madame la Procureure de la République, qui ont œuvré avec efficacité et rapidité pour permettre l'expulsion de cet individu radicalisé.

Je souhaite qu'à l'avenir, tout élément perturbateur du contrat social républicain dont l'expulsion répond aux critères de la loi, soit reconduit à la frontière.

CONTACT

Service relations presse
03 25 42 34 10 · relations.presse@troyes-cm.fr